



Direction des Solidarités

FICHE DE POSTE

« Médecin coordonnateur en EHPAD »

Recruteur: CASVP

Structure d'accueil : EHPAD Huguette VALSECCHI

Localisation :

EHPAD HUGUETTE VALSECCHI

14 rue Marie Skobstov

750015 Paris

Métro : ligne 10 station Charles Michels et ligne 8 station Commerce

Bus 70 et 88

Type d'emploi : Fonctionnaire ou CDD renouvelable

Catégorie : A

Corps : Praticien hospitalier Grade : Spécialité : Médecin gériatre coordonnateur en EHPAD

Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} septembre 2024

Management d'équipe : NON/ coordination de l'équipe l'activité médicale

Code PILEFF : C000005804

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Direction : La Direction des Solidarités (DSol) de la Ville de Paris rassemble les missions de l'action sociale, de l'autonomie, de la prévention et de la protection de l'enfance, ainsi que de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion pilotées par l'administration parisienne. Elle comporte en son sein les missions et personnels du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La sous-direction de l'autonomie élabore et met en œuvre une politique inclusive et bienveillante à destination des 187 000 parisiens en situation de handicap, des 470 000 seniors et de leurs aidants. Elle contribue au service public de l'autonomie en lien avec les partenaires du territoire.

Un pôle opérateur pilote l'offre de services aux personnes âgées de la Ville. Il comprend 15 EHPAD, 22 résidences autonomie, 101 résidences appartements, un SAAD et un SSIAD regroupés au sein du service « Paris Domicile ». Son action s'exerce prioritairement en direction des seniors parisiens les plus vulnérables.

EHPAD : L'EHPAD Huguette VALSECCHI a ouvert en mai 2015.

Sous l'autorité du directeur de l'établissement, le médecin coordonnateur intervient dans un établissement composé de 101 lits et de 85 ETP. Il/elle encadre les médecins traitants salariés et les professionnels de santé (pédicure, kinésithérapeutes, orthophonistes, etc). L'équipe soignante est composée d'un cadre supérieur de santé, d'un cadre de santé et d'une équipe soignante pluridisciplinaire.

MISSIONS

- **Pilotage de la qualité de l'accompagnement médical et paramédical en lien avec l'encadrement des soins** (définition et suivi du projet de soin): évaluation de la qualité des soins et de l'application des bonnes pratiques gériatriques, suivi des EIGS, formation et sensibilisation des agents, participation aux réunions internes (CVS, comités qualité, CLAN, réunion des familles, etc.), prévention des risques de santé publique (Tiac, grippe, etc.), tenue du dossier de soins informatisé, suivi des conventions entre l'EHPAD et les partenaires (CMP, équipes mobiles, dépistages divers ...), participation aux groupes de travail sur le territoire par l'amélioration globale de l'accompagnement des personnes âgées, etc.
- **Etablit un rapport annuel d'activité médicale** et préside la **commission de coordination gériatrique**
- **Réalise des prescriptions médicales** pour les résidents en cas de situation d'urgence ou de risques vitaux ainsi que lors de la survenue de risques exceptionnels ou collectifs nécessitant une organisation adaptée des soins.

- **Coordonne l'admission des résidents** : validation du dossier médical, VPA, réalisation du GIR/pathos
- **Participe** aux réunions de réseau initiées par la sous-direction de l'autonomie et se tient à disposition des nouveaux collègues médecins coordonnateur en fonction de leurs besoins
- **Encadre l'activité des médecins traitants et professionnels de santé salariés (pédicure) et coordonne les intervenants libéraux** (kinésithérapeutes, orthophonistes) : accueil, parcours de formation, suivi des tâches, continuité de l'activité, etc.

COMPETENCES / QUALITES REQUISES

Savoir-faire :

N°1 Comportement bientraitant, respectueux, empathique avec les résidents

N°2 Capacité d'adaptation et de remise en question

N°3 Bonne capacité d'organisation (rigueur, méthode) et d'expression orale et écrite

Connaissances professionnelles

N°1 Bonne connaissance des outils informatiques

N°2 Aptitude à la gestion et à la conduite de projet ;

N°3 Capacités managériales

Qualités requises :

N°1 Sens des relations humaines, du service public et capacité d'écoute et d'apaisement

N°2 Dynamisme, polyvalence et disponibilité

N°3 Discrétion professionnelle et respect de la confidentialité

Formation et / ou expérience professionnelle souhaitée(s) : DES de Médecine Générale ou DES de Médecine d'Urgences avec une appétence pour la gériatrie. DES ou Capacité de Gériatrie valorisés. Inscription au Conseil de l'ordre obligatoire

Avantages

Des avantages statutaires : indemnité du supplément familial de traitement ; accès à l'AGOSPAP (« comité d'entreprise ») : nombreuses réductions pour vacances, loisirs, gardes d'enfant (coupon réduction CESU) etc. ; accès gratuit aux structures sportives et culturelles de la Ville (par exemple piscines et musées) ; restauration collective aux tarifs avantageux ; accès prioritaire dans les crèches municipales ; versement forfaitaire (en fonction de la rémunération) qui couvre une partie des cotisations complémentaires de santé

Des modalités de travail facilitant l'équilibre vie privée/vie professionnelle : établissements proches des transports en commun ; environ 54 jours de congés par an pour un temps plein ; démarche continue d'amélioration de la qualité de vie au travail des agents portée par chaque établissement

Des équipes pluridisciplinaires soudées autour de valeurs communes : la DSOL a entre autre pour mission de soutenir et d'accompagner les résidents les plus vulnérables vers l'autonomie, dans la dignité, et de lutter contre toutes les formes d'exclusion ; engagement fort dans le cadre du plan climat et le développement durable ; engagement dans la construction des EHPAD de demain (nombreux projets de type : EHPAD hors les murs, PASA, tiers lieux, projets de prévention en matière de santé, etc.)

Conditions particulières d'exercice/horaires/astreintes

- Temps incomplet réalisé du Lundi au Vendredi
- Capacité à réaliser des astreintes selon des modalités à définir en fonction des disponibilités du praticien valorisé mais non obligatoire
- Parcours de formation soutenu et évolution professionnelle facilitée

CONTACT

M. Omar DIAWARA, Directeur des EHPAD Anselme PAYEN et Huguette VALSECCHI

Tél. : 01 40 57 47 10 OU 01 85 34 74 74



Direction des Solidarités
Omar.diawara@paris.fr

PARCOURS DE L'AGENT

Parcours d'accueil :

Vos interlocuteurs

Votre supérieur hiérarchique : le directeur

- En amont de votre arrivée
 - o vous inscris aux formations nécessaires à l'utilisation de votre logiciel métier (TITAN/AGEVAL)
 - o
 - o annonce votre arrivée aux services centraux
- Organise une visite de l'établissement et présentation à vos collègues et aux résidents
- **Lecture et échange sur le contenu de votre fiche de poste** (obligatoire); recensement des actes, techniques et positionnements sur lesquels vous auriez des besoins
- Présentation de votre poste de travail (poste informatique, données partagées, intranet) et du B-A-BA des logiciel à connaître (Titan/Ageval)
- Transmission des documents de base en lien avec votre métier (papier et/ou données partagées)
- Présentation des objectifs et enjeux immédiats et à venir
- Prévoit une date dès votre arrivée de temps formalisé d'échange sur votre prise de poste à une semaine, à un mois puis à trois mois

Votre SLRH (service local des ressources humaines) :

- En amont de votre arrivée : demande d'ouverture de droits informatiques
- Finalisation de la constitution de votre dossier administratif (carte ville de Paris, etc.)
- Distribution des éléments à disposition dans le « kit d'arrivée RH »
- Présentation des logiciels Chronotime et FMCR
- Vous inscris à la journée d'accueil de la Direction des Solidarités

Le médecin conseil :

- Annonce votre arrivée à vos collègues des autres EHPAD
- Vous reçoit dans les services centraux pour vous présenter vos interlocuteurs
- Se met à votre disposition en cas de besoin

Les dispositifs spécifiques d'accompagnement à la prise de poste

- **Disponibilité du médecin conseil et de vos collègues médecins coordonnateurs** en cas de besoin
- **Journée d'accueil** organisée par la Direction des Solidarités : présentation de la DSOL, outils informatiques, historique succinct de l'action sociale parisienne, conditions de travail et déroulement carrière

Parcours de formation :

Formations obligatoires

- Logiciel TITAN
- Formation annuelle de sécurité incendie (organisée par la direction de l'EHPAD chaque année): exercice d'évacuation et manipulation des extincteurs et gestion de la centrale SSI
- **Formation sur le régime de protection juridique** (une session par an organisée dans le cadre de notre convention avec le service de protection des majeurs du GHU Paris psychiatrie neurosciences): se renseigner sur la date auprès de Céline Kiszlo
- **Formation à l'utilisation de VIA trajectoire** (tutoriels sur internet après avoir demandé la création du compte à Marie-Laure JOYAL)

[Se connecter à ViaTrajectoire | \(sesan.fr\)](http://sesan.fr)

[Répondre à une demande d'admission | \(sesan.fr\)](http://sesan.fr)

Formations disponibles en fonction de vos besoins

- Congrès/colloques
- « Gestion du stress »
- « Prévenir, gérer et dépasser les conflits »
- « Optimiser son temps et gérer ses priorités »
- Formation Excel, Word, Outlook, environnement windows (choisir en fonction de son niveau)
- « Relations avec les familles des résidents en institution et à domicile »
- « Soins palliatifs, directives anticipées et personnes de confiance »
- « Sécuriser le circuit du médicament en EHPAD »
- « Troubles du comportement chez la personne âgée : Comment les prévenir et comment les gérer »
- « La prise en charge de l'adulte âgé souffrant de maladies psychiatriques »